

Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Exercice 2009

Article budgétaire : 2/1390/7410/005 titre n°2

Relevé et Rôle Supplétif

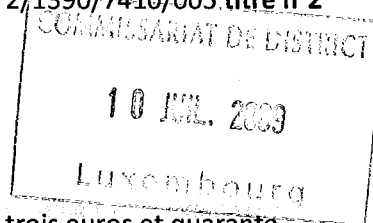
de l'impôt foncier pour les exercices 2007 & 2008

au montant de EUR ---- 28.283,40 €----
(en toutes lettres) vingt-huit mille deux cent quatre-vingt trois euros et quarante cents

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2009

Le chef de service,
ff

Meysembourg



Le présent rôle des exercices 2007 & 2008 a été arrêté à la somme de vingt-huit mille deux cent quatre-vingt trois euros et quarante cents par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du 25.09.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Meysembourg
Timmer
[Signature]
[Signature]

No

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de vingt-huit mille deux cent quatre-vingt trois euros et quarante cents

Esch-sur-Alzette, le 19.6.09.

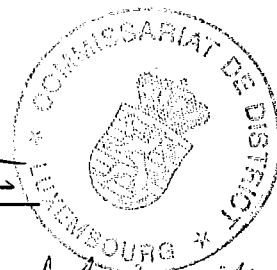
Le conseil communal,

Le président,

[Signature]

Le secrétaire,

[Signature]



No 646.1091 RB

Vu et rendu exécutoire à la somme de vingt huit mille deux cent quatre-vingt trois euros et quarante cents

Luxembourg, le 20.07.09

Le Commissaire de district,
[Signature]
Jacques Schwachgen
Secrétaire de District

Service : Secrétariat
ESCH Esch/Alzette, le
23 JUL. 2009 ER